



Pôle Ressources National  
**SPORTS de NATURE**



# La lettre du réseau national des sports de nature

## > L'œil de l'expert

Les manifestations professionnelles, sportives et culturelles sont très nombreuses en France. Elles sont l'occasion de petits et grands rassemblements et constituent des lieux d'échanges et de partage souvent appréciés dans notre société. L'organisation de ces manifestations, quelle que soit leur échelle, représente une occasion particulièrement intéressante pour le développement d'un engagement responsable vis-à-vis de l'environnement.

Cet engagement doit se traduire en terme de démarche de progrès et d'amélioration continue, afin d'intégrer dans l'organisation (avant, pendant et après la manifestation ou l'événement) des pratiques de développement et de management les moins impactantes. Entamer une démarche éco-responsable, c'est avant tout intégrer dans sa réflexion un certain nombre de questions « permanentes », qui sont autant de lignes directrices qu'il s'agit de poser dès l'origine même de la réflexion autour du projet.

Il apparaît bien évidemment fondamental d'intégrer ces travaux dans le cadre des démarches territoriales existantes (Agenda 21, Plans Climat Territoriaux...). Les partenaires des organisations (par exemple les collectivités) sont autant d'acteurs à même d'assurer une cohérence des engagements dans un contexte plus global à l'échelle du territoire.

La valorisation de ces démarches suscite par ailleurs de nombreuses initiatives. Des travaux de normalisation à l'ISO (instances internationales de normalisation) sur le thème de l'organisation d'événements durables sont notamment à l'étude. L'ADEME, en pointe sur ces

sujets, souligne toute la complexité liée à la définition d'un « éco-événement » : faut-il valoriser uniquement la démarche (et par conséquent ne pas prendre en compte les impacts environnementaux réels) ? Quels indicateurs sont les plus pertinents et comment intégrer les problématiques liées au développement du territoire (particulièrement important pour les sports de nature) ? Comment assurer l'égalité d'accès à une certification (forcément coûteuse) entre les grands et petits événements ?

L'ADEME, dans l'esprit du Grenelle de l'environnement, privilégie le développement des compétences et la mise en place des démarches d'amélioration continue en matière de réduction des impacts environnementaux. Ces actions passent notamment par les formations, les référentiels de bonnes pratiques, les outils de diagnostic et d'évaluation\*, et l'importance fondamentale des fédérations et acteurs de terrain dans l'accompagnement vers un passage à l'acte efficace. L'ADEME accompagne pleinement ces démarches de sensibilisation et d'actions et se félicite des initiatives du réseau des sports de nature, sous l'égide du ministère chargé des Sports et avec l'appui du Pôle ressources national sports de nature.

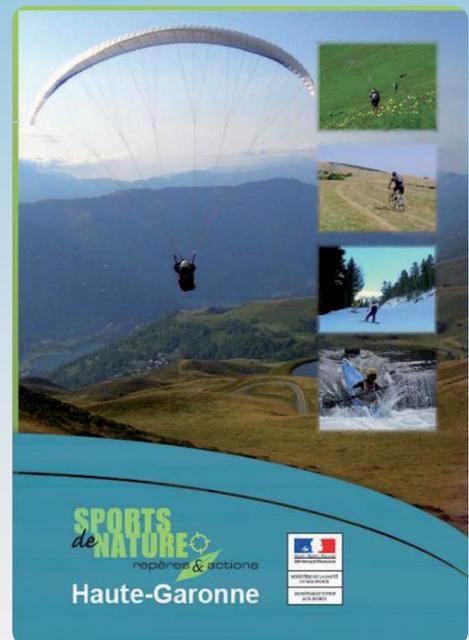
Patrice JOLY

Directeur de la Communication, de la Formation et du Développement de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)

\*cf. : l'outil Autodiagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements (ADERE)  
[www.evenementresponsable.org](http://www.evenementresponsable.org)

n°51 octobre 2009

1. Les brèves du réseau > p.2
2. Personnalité > p.3  
Arnaud JEAN
3. Le point sur... > p.4  
La démarche éco-responsable appliquée aux événements sportifs de nature



Déclinaison territoriale de la plaquette  
« Sports de nature repères & actions »  
publiée par la DRDJS Midi-Pyrénées

Directeur de publication : Denis PONCELIN

Pôle ressources national sports de nature  
CREPS Rhône-Alpes  
BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc

[prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr)  
ISSN : 1958-5101 - © PRNSN

Crédits photographiques : Mathieu MORVERAND  
Maël BESSON



# 1. Les brèves du réseau

## > Actualités

### ➔ 5<sup>es</sup> RTLSN : appel à bonnes pratiques

Vous souhaitez partager une expérience, une politique innovante ou promouvoir une action exemplaire, vécue ou repérée, dans le domaine du tourisme et des loisirs sportifs de nature ? Les membres du comité méthodologique vous invitent à remplir de formulaire de l'appel à bonnes pratiques pour intervenir aux 5<sup>es</sup> Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature qui auront lieu les 4, 5 et 6 mai 2010 à Nantes. L'appel est en ligne jusqu'au 1er novembre 2009.



[www.rencontres-sports-nature.fr](http://www.rencontres-sports-nature.fr)

### ➔ Recensement des Équipements Sportifs, des Espaces Sites et itinéraires de pratique (RES)

Deux nouveautés pour la spéléologie :

> la méthodologie d'intégration des ESI de spéléologie dans le RES a évolué et l'ensemble des fiches existantes ont été mises à jour ;

> l'outil de saisie mis à disposition par la Fédération française de spéléologie permet à chacun de ses comités d'effectuer une saisie précise des cavités du département constituant ainsi la fiche installation et la fiche équipement dont les référents départementaux RES pourront disposer.

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

### ➔ Groupement National des Raids Multisports de Nature (GNRMN) : réunions interrégionales

Pour proposer son plan d'action, le GNRMN organise une série de réunions entre octobre et décembre 2009. Douze réunions sont programmées dans l'objectif de favoriser le partage des informations relatives à la structuration des raids, la connaissance réciproque des acteurs (structures d'organisation et de pratiques, comités sportifs, CROS, services de l'État et collectivités concernés).



Suite à la signature d'une convention de partenariat, le GNRMN est accompagné par le PRNSN, pour le compte du ministère chargé des Sports, du CNOSF et des fédérations sportives de nature.

[www.raidsmultisports.fr](http://www.raidsmultisports.fr)

### ➔ 13<sup>es</sup> Rencontres des départements cyclables

Sur le thème « Vélo, usages et environnement préservé », ces rencontres se sont tenues les 17 et 18 septembre à Annecy. Elles ont posé les questions de l'intégration des itinéraires cyclables dans l'environnement et de la cohérence entre mobilité douce et mobilité durable. Dans ce cadre, une attention particulière a été portée au vélo tout terrain.

[www.departements-cyclables.org](http://www.departements-cyclables.org)

### ➔ Rencontres nationales du tourisme itinérant

Les 1<sup>res</sup> Rencontres nationales du tourisme itinérant ont été organisées le 25 septembre à Chambéry par la Grande Traversée des Alpes (GTA) et ses partenaires. Après des interventions de cadrage sur l'évolution du tourisme en montagne, les premiers résultats de l'étude Versant Sud / Altimax ont révélé que plus de la moitié des pratiquants itinérants interrogés ont découvert l'itinérance avant l'âge de 20 ans et le plus souvent dans le cadre familial. Deux tables rondes ont permis de partager les expériences des professionnels de l'itinérance et des acteurs des grands réseaux. On retiendra l'engagement de la Région Rhône-Alpes pour accompagner la structuration d'un tourisme durable dans lequel l'itinérance tient une place de choix. Enfin, les participants ont particulièrement apprécié l'animation de cette journée ponctuée par deux « Echappée belle » avec le philosophe Frédéric GROS et le photographe Olivier FÖLLMI.

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

### ➔ Coopération interrégionale pour un nautisme durable

Les quatre conseils économiques et sociaux régionaux (CESR) de l'Atlantique ont publié en mai 2009 une étude interrégionale sur le nautisme. Où en est le nautisme sur la façade atlantique ? Quels sont les enjeux auxquels les régions doivent faire face, quels sont les atouts dont elles disposent, en quoi les coopérations approfondies sont en mesure de renforcer les forces des uns et des autres ? Quelle est la visibilité mondiale du modèle nautique atlantique, conjugant savoir-faire, innovation et performance technologique avec le respect de l'environnement ? Au-delà de l'état des lieux c'est un travail prospectif qu'a réalisé le groupe de travail interrégional en s'appuyant sur plus de soixante-dix auditions d'acteurs socio-économiques, experts ou élus. Cinquante propositions sont avancées pour apporter des solutions interrégionales aux problèmes identifiés et pour renforcer la coopération dans la filière à l'échelle des quatre régions.

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

### ➔ Une école de ski réalise son bilan carbone

ÉcOrider, école de ski située dans la vallée de Chamonix, a dressé un bilan carbone de ses activités. Le calcul des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités internes et externes

de l'école a été effectué avec l'aide du bureau d'études de l'association Mountain Riders. Le bilan carbone révèle par exemple que, pour la saison hivernale 2008/2009, près de 90 % des émissions sont dus au déplacement des touristes pour atteindre leur lieu de vacances. L'objectif de ce bilan est d'identifier et de réduire les émissions générées par les activités de l'école de ski. Le Bilan Carbone® est suivi par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et doit être labellisé.



[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

## > Juridique

### ➔ Obligation de déclaration d'activité pour les ressortissants européens

Décret n°2009-1116 du 15 septembre 2009 pris pour l'application des dispositions de l'article L. 212-7 du Code du sport.

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

## > En kiosque

### ➔ Sports de nature en Haute-Garonne

Sports de nature, repères et actions : Haute-Garonne / DRDJS Midi Pyrénées, 2009

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

### ➔ L'impact environnemental du nautisme :

une approche du cycle de vie pour une plaisance bleue / Rachel MOREAU . - Confédération européenne des industries nautiques, juin 2009. - 2<sup>e</sup> éd.

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

## > À venir

### ➔ Regroupement des référents « sports de nature »

19 au 22 octobre 2009 - Banyuls (66)

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

### ➔ Événementiel, environnement & carbone

12 novembre 2009 - Paris (75)

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

### ➔ 1<sup>res</sup> Rencontres régionales : Sports de nature, territoires et développement durable

17 et 18 novembre 2009 - CREPS PACA, site de Boulouris (83)

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

### ➔ 2<sup>es</sup> Assises de l'éducation à l'environnement vers un développement durable

27 au 29 octobre 2009 - Caen (14)

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

Proposer une actualité  
S'abonner à la lettre  
formulaires disponibles rubrique La Lettre  
[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

## 2. Personnalité

### > Arnaud JEAN

Après avoir expérimenté la démarche Bilan Carbone™ en 2008, l'UFOLEP renforce la démonstration de son action en faveur de la démarche écoci-toyenne des opérateurs sportifs avec la participation active au prochain lancement de l'Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements (ADERE).

Rencontre avec la cheville ouvrière « éco-responsable », Arnaud JEAN, directeur technique national adjoint de l'UFOLEP.

*PRNSN : Peux-tu nous éclairer sur la montée en puissance du sentiment de responsabilité des acteurs sportifs en terme de développement durable, et la façon dont vous l'avez mesurée au sein de l'UFOLEP ?*

AJ : On constate effectivement cette montée en puissance depuis quelques années. Ceci tient selon moi à différentes influences. Tout d'abord l'entourage des sportifs de nature joue un rôle important :

> l'État avec la Stratégie nationale du développement durable, bien prise en compte au sein du ministère chargé des Sports ;

> l'Agenda 21 du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) ;

> les politiques locales (Agendas 21 locaux), notamment menées par les collectivités, principales partenaires du mouvement sportif ;

> et enfin les pratiquants. De plus en plus de sportifs attendent que les organisateurs et les responsables fédéraux multiplient les efforts pour réduire les impacts des événements sportifs. Difficile en effet de dissocier les bons gestes quotidiens des citoyens des gaspillages de certains grands événements.

**« ... la mesure de l'impact, la prise de conscience politique et les actions de formation seraient donc les clefs d'une prise de conscience. »**

Pour l'UFOLEP, souvent citée comme fédération pionnière en matière d'intégration du développement durable dans le sport, différents indicateurs montrent cette montée en puissance. Il s'agit tout d'abord :

> du succès de nos outils et leur utilisation (expositions, guides, achats écologiques groupés) ;  
> de la demande interne forte en moments de formation avec des sessions toujours remplies ;  
> de l'arrivée de nouveaux partenaires ;  
> et du succès d'un appel à projets national sur ce thème.

En 2009, l'UFOLEP a participé à vingt-cinq colloques en France et dans le monde, a organisé quinze stages sur ce sujet. Douze démarches Bilan Carbone™ ont également suivi celui de l'échelon national et sont en cours au niveau départemental ou régional pour des événements. Là où il faut 4 à 5 ans pour qu'une impulsion nationale irrigue le réseau fédéral, la montée en puissance de la sensibilité éco-responsable se mesure en trimestres. La convention d'objectifs signée avec le ministère chargé

des Sports et les directives fédérales nationales fortes renforcent cet élan.

*PRNSN : L'attitude éco-responsable qui paraissait originale il y a une dizaine d'années tendra à devenir un standard à la fin de cette olympiade. Quelles sont, pour cela, les principales étapes qui attendent le mouvement sportif au sens large ?*

AJ : Il faut modérer cet enthousiasme, car d'après les conventions d'objectifs du ministère chargé des Sports, on ne constate pas cette année d'augmentation du nombre de projets liés au développement durable.

Il me semble que la principale étape sera le portage politique. Ce sont les élus fédéraux, aux différents échelons, qui doivent lancer et soutenir cet engagement souvent laissé au mieux à des stagiaires motivés mais de passage, ou, au pire, ignorés. Depuis le dernier renouvellement des instances dirigeantes nationales, des fédérations s'engagent mais d'autres ignorent toujours ce thème.

La seconde étape sera la formation des organisateurs, des cadres fédéraux, des animateurs officiels, qui sera suivie par la sensibilisation des sportifs, de leurs accompagnateurs, du public. Pour que l'élan soit donné, la mesure de l'impact social, économique et environnemental du sport est incontournable. Les résultats du Bilan Carbone™ de l'UFOLEP ont été un électrochoc pour le réseau, ce qui permet d'envisager des remédiations.

En résumé, la mesure de l'impact, la prise de conscience politique et les actions de formation seraient donc les clefs d'une prise de conscience. De grands projets actuellement menés entre l'UFOLEP, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et le ministère chargé des Sports permettront aussi de sensibiliser tous les sportifs.

*PRNSN : Les relations privilégiées nécessaires avec d'autres services ministériels (tels que ceux en charge de l'Environnement au cas présent) appellent-elles une évolution du dimensionnement du réseau national des sports de nature ?*

AJ : La notion de développement durable est par définition transversale. Au sein de l'UFOLEP, qui est au croisement des ministères chargés des Sports, et de l'Écologie, du CNOSF, de l'ADEME, d'associations environnementalistes, nous mesurons bien la nécessité d'élargir notre simple sphère de fédération sportive. C'est la



même chose pour le PRNSN : il doit continuer de s'ouvrir à d'autres ministères, sur des problématiques d'équipements et de sites, mutualiser des réussites fédérales, se mettre en lien avec des réseaux nationaux environnementalistes, diffuser dans son réseau le rôle d'un État exemplaire. Par son expertise, le PRNSN possède des outils pour l'amélioration de la prise en compte du développement durable dans les sports de nature. Si la volonté de les partager s'affirme, il doit s'enrichir pour devenir un véritable centre de ressources dans ce domaine.

**« ... les freins sont les mêmes partout et les solutions pour les réduire sont applicables sur tout le territoire. »**

*PRNSN : Quels enseignements tires-tu, au sein du réseau national des sports de nature, des contacts avec les cadres techniques et pédagogiques et les agents de développement issus d'autres horizons ?*

AJ : Les niveaux de prise en compte sont très différents, d'un endroit à l'autre, même entre cadres fédéraux. J'ai pu intervenir lors de différents stages et j'ai pu m'apercevoir que les freins sont pratiquement les mêmes partout et donc que les solutions pour les réduire sont applicables sur tout le territoire. On sent tout de même une préoccupation plus présente chez les personnes qui constituent le réseau des sports de nature, que pour d'autres activités, sûrement liée à une sensibilité écologique plus répandue due aux sites fréquentés.

Arnaud JEAN en quelques dates :

1990 : brevet d'État d'éducateur sportif  
1998 : licence STAPS, professeur des écoles, maîtrise biologie et sciences de la Terre  
1999 : délégué USEP du Loiret  
2001 : directeur technique national adjoint UFOLEP

[ajejan.taligue@ufolep-usep.fr](mailto:ajejan.taligue@ufolep-usep.fr)

Base de données des personnes ressources  
en sports de nature  
espace « membres »  
[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

# 3. Le point sur...

## > La démarche éco-responsable appliquée aux événements sportifs de nature

Évènement ponctuel et développement durable ne sont pas antinomiques. En effet, bien que concentré dans le temps, un évènement sportif de nature peut avoir des répercussions à long terme aux niveaux social, économique et environnemental. Il est donc important de réfléchir à une gestion durable de celui-ci. L'adoption d'une démarche éco-responsable dans l'organisation d'une manifestation sportive génère une impression de difficulté ; mais celle-ci provient plus du changement induit par la démarche que de la démarche elle-même.

### ⇒ L'éco-responsabilité : nécessité ?

Notre perception de la nature change. Si l'activité humaine a de tout temps engendré déchets et pollution, elle n'était jusqu'à présent pas allée au-delà des capacités de régénération de la planète. Cette prise de conscience du pouvoir humain de destruction de la planète et de la surconsommation des ressources naturelles, couplée avec l'exposition de l'homme aux problèmes environnementaux, l'amène à internaliser la nature. L'environnement est aujourd'hui une composante essentielle de la santé personnelle. Cette nécessaire prise en compte de l'environnement par la population a une influence directe sur les préoccupations politiques des organismes publics et privés. L'évènementiel, vitrine du mouvement sportif n'échappe pas à la règle. Les éco-événements sont donc de plus en plus nombreux et les actions de protection environnementale sont fréquemment mises en avant. Il est cependant important de faire la part des choses entre le perçu et le réel. En effet, la pollution visible n'est pas forcément la même que la pollution réelle (gaz à effet de serre générés par les transports de personnes ou de produits...).

### ⇒ Comment éco-organiser ?

Une démarche éco-responsable consiste à intégrer le concept du développement durable comme une composante à part entière de l'organisation. En effet, de la même façon que l'on se pose la question de la sécurité tout au long de l'organisation, l'éco-responsabilité doit être présente à l'esprit à chaque étape. Sans vouloir être irréprochable dès la première tentative, un certain nombre d'actions simples peuvent réduire de manière significative l'impact négatif de la manifestation. Il apparaît qu'un portage fort de la démarche par l'organisateur et son équipe ainsi qu'une gestion dès l'amont sont des facteurs clés de succès.

Bien que la nature de l'évènement influe sur le type et le volume de son impact, des constantes sont identifiables. Le transport, par exemple, est la première source de pollution de quasiment toutes les manifestations. Dans chaque évènement sportif de nature, il est important de prendre en compte à la fois l'impact sur le lieu de la manifestation (dégradation du milieu,

dérangement...) et l'impact global de la manifestation (consommation des ressources naturelles, gestion des déchets...).

En ce qui concerne l'impact sur le lieu de la manifestation, le plus cohérent est de se mettre en relation avec des organismes compétents (parc naturel régional, réserve naturelle, association ...) afin de connaître la sensibilité du site et la marche à suivre pour minimiser l'impact. Pour agir sur l'impact global certains outils simples permettent d'orienter l'action, comme par exemple le principe des 4 R-V (Repenser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Valoriser) :

> repenser ses besoins : revenir à l'essentiel des besoins et réfléchir à d'autres modes de fonctionnement permet de réduire les impacts négatifs ;

> réduire à la source : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Le bon dimensionnement des besoins de la manifestation permet de réduire la consommation de manière significative ;

> réutiliser : c'est le meilleur moyen de recycler. Il faut éviter le jetable et préconiser le réutilisable ;

> recycler : l'évènementiel est un gros producteur de déchets pouvant être réorientés vers les filières de recyclage ;

> valoriser les matières résiduelles en ressource (compostage de déchets organiques).



Pour accompagner l'action des organisateurs, vous trouverez sur le site du réseau des sports de nature une sélection de documents regroupés en quatre catégories. Certains de ces outils sont issus des travaux réalisés par les cellules



régionales « sport de nature » soutenues financièrement par le ministère chargé des Sports (Aquitaine, Franche Comté, Limousin, Rhône Alpes) :

> principaux guides de l'éco-responsabilité des évènements ;

> outils de cadrage (charte, agendas 21...) ;

> outils d'évaluation ;

> outils de valorisation (trophée, label...).

### ⇒ Freins et besoins

Une enquête qualitative réalisée par le Pôle ressources national des sports de nature sur la démarche éco-responsable des organisateurs d'évènements sportifs met en évidence un certain nombre de freins et de besoins des organisateurs.

Tout d'abord, la complexité de la démarche (coût, appréhension du concept, et difficulté d'accès à l'information) est un frein important. Cela est principalement dû au fait que les organisateurs sont déjà bien préoccupés par les questions administratives, législatives et sportives.

Le deuxième frein vient du manque de volonté politique. En effet, il apparaît important que cette volonté émane d'individus ayant un pouvoir suffisant sur l'organisation pour pouvoir appliquer, faire appliquer et provoquer l'adhésion à cette démarche d'éco-responsabilité.

Le troisième frein est la difficulté à concilier démarche éco-responsable et objectif de communication des partenaires (ex : suppression de verre jetable aux ravitaillements = diminution de visibilité des partenaires).

Trois besoins principaux sont exprimés par les organisateurs adoptant une démarche éco-responsable :

> un besoin de simplification, de conseil et d'accompagnement de la démarche ;

> un besoin d'accès et de partage de l'information ;

> un besoin d'outils simples et fiables d'évaluation de l'impact de la manifestation et de l'efficacité des actions mises en place.

Pour en savoir plus :

[mael.besson@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:mael.besson@jeunesse-sports.gouv.fr)

Site du réseau, rubrique « Manifestations sportives de nature / démarche éco-responsable »

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)